



**CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE
*SIDI KACEM***

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024

**ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE***

SIDI KACEM

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**



**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA**

Novembre 2025

Sommaire

Liste des tableaux	3
Liste des graphiques.....	5
Liste des tableaux annexes.....	7
Introduction	11
Chapitre 1 : Population provinciale.....	15
1. Population et accroissement démographique	15
1.1. Population et ménages	15
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique	17
2. Urbanisation.....	18
3. Structures démographiques.....	19
3.1. Structure par sexe et par âge	19
3.2. Rapport de masculinité	23
3.3. Ratio de dépendance démographique	24
4. Nuptialité.....	25
4.1. Statut matrimonial et sexe	25
4.2. Statut matrimonial et milieu de résidence	27
4.3. Enregistrement à l'état civil	28
4.4. Age moyen au 1 ^{er} mariage	29
4.5. Célibat définitif	30
5. Niveau de la fécondité	31
6. Couverture médicale	32
7. Population en situation du handicap	33
8. Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	34
Chapitre 2 : Capital humain.....	39
1. Aptitude à lire et à écrire	39
2. Connaissance des langues	40
3. Scolarisation et niveau d'instruction	42

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

3.1. Scolarisation des enfants	42
3.2. Niveau d'instruction	43
4. Utilisation de l'internet	45
4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le sexe	46
4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence	47
5. Evolution des principaux indicateurs culturels	49
Chapitre 3 : Défis socio-économiques	53
1. Activité	53
1.1. Taux net d'activité	53
1.2. Taux net d'activité par âge et milieu de résidence	54
1.3. Taux net d'activité par âge et sexe	56
2. Emploi	58
3. Chômage	61
4. Principaux indicateurs de l'activité entre 2014 et 2024	62
Chapitre 4 : Conditions d'habitat	67
1. Type de logement	67
2. Nombre de pièces occupées par le ménage	68
3. Statut d'occupation du logement	69
3. Ancienneté du logement	70
4. Equipements du logement	71
4.1. Equipements de base	72
4.2. Mode d'évacuation des eaux usées	73
4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers	73
4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé	74
5. Evolution des principaux indicateurs de l'Habitat	75
Annexe statistique	79

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Population légale par milieu de résidence	15
Tableau n°2 : Ménages et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence.....	16
Tableau n°3 : Evolution de la population légale entre 2014 et 2024 .	17
Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%).....	18
Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal (%)	20
Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel	21
Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)	23
Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%) ...	24
Tableau n°9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%).....	25
Tableau n°10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%).....	26
Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)	27
Tableau n°12: Répartition de la population l'enregistrement à l'état civil (%).....	29
Tableau n°13 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence.....	30
Tableau n°14 : Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence (%).....	31
Tableau n°15 : Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence.....	31
Tableau n°16 : Taux de couverture médicale par sexe et milieu de résidence, (%).....	33
Tableau n°17 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	33
Tableau n°18 : Evolution des principaux indicateurs démographiques	34
Tableau 19: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence, (%).....	39
Tableau n°20 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%).....	40
Tableau n°21 : Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence, (%).....	42
Tableau n°22 : Population provinciale (10 ans et plus) par niveau d'instruction et par milieu de résidence (%)	43

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n°23: Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence, (%).....	44
Tableau n°24 : Répartition de la population utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le sexe (%)	47
Tableau n° 25 Répartition de la population utilisant l'internet, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)	48
Tableau n°26: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation, 2014- 2024	49
Tableau n°27 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	54
Tableau n°28 : Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le milieu de résidence (%).....	56
Tableau n°29 : Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le sexe (%).....	57
Tableau n°30: Les actifs occupés (15 et plus) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	58
Tableau n°31: Les actifs occupés (15 ans et plus) selon la situation dans la profession et le sexe (%).....	60
Tableau n° 32 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)	61
Tableau n°33: Les principaux indicateurs de l'activité, 2014-2024 (%)	62
Tableau n°34 : Répartition des ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	67
Tableau n°35 : Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence (%)	69
Tableau n°36 : Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%).....	69
Tableau n°37 : Répartition des ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%).....	71
Tableau n°38: Ménages sédentaires selon les équipements de base dont dispose le logement (%).....	72
Tableau n°39 : Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	73
Tableau n°40 : Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	74
Tableau n°41 : Ménages sédentaires selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%).....	74
Tableau n°42 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat (%)	75

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale en (%)	16
Graphique n°2 : Evolution de la population légale de la province selon le milieu de résidence, entre 2014 et 2024.....	18
Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation (en %).....	19
Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population provinciale.....	20
Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)	23
Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)	24
Graphique n°7 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)...	25
Graphique n°8 : Population provinciale âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%).....	26
Graphique n°9 : Population provinciale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)	28
Graphique n°10 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence (%).....	30
Graphique n°11 : Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence.....	32
Graphique n°12 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	40
Graphique n°13 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites (%).....	41
Graphique n°14 : Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%).....	44
Graphique n°15 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe.....	45
Graphique n°16 : Proportions d'utilisation d'internet (%).....	46
Graphique n° 17: Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence (%).....	54
Graphique n°18: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales (%).....	55

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Graphique n°19 : Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)	56
Graphique n°20 : Taux net d'activité par tranche d'âge et par sexe (%)	57
Graphique n°21 : Les actifs occupés (15 ans et plus) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	59
Graphique n°22 : Les actifs occupés (15 ans et plus) selon la situation dans la profession et le sexe (%)	60
Graphique n°23 : Ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	68
Graphique n°24 : Ménages sédentaires selon le statut d'occupation et milieu de résidence (%).....	70
Graphique n°25 : Ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%).....	71

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence.....	79
Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)	79
Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).....	80
Tableau n°4A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	80
Tableau n°5A: Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	80

INTRODUCTION

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) s'inscrit dans le cadre des hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a souligné l'importance stratégique de cette opération nationale, véritable pilier de la planification et de l'évaluation des politiques publiques. En effet, le recensement constitue un instrument essentiel pour accompagner la mise en œuvre du modèle de développement national, fondé sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Cette opération de recensement se distingue par une série de nouveautés majeures, tant sur le plan méthodologique que technologique, visant à améliorer la qualité, la rapidité et la portée des données produites. Elle vise à élargir les champs d'investigation à de nouvelles thématiques, notamment la protection sociale, et à adopter des approches modernes pour la collecte et le traitement des informations, afin de disposer de statistiques fiables et actualisées permettant d'anticiper les besoins changeants des citoyens et d'orienter efficacement les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

Le RGPH 2024 est marqué ainsi par une digitalisation complète du processus de collecte. De ce fait, la collecte des données a été entièrement numérisée, permettant la saisie directe et la transmission en temps réel des informations aux serveurs centraux. Aussi, les travaux cartographiques ont été conduits à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) mobile, permettant la subdivision du territoire national en districts de recensement géoréférencés et assurant le repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Sur le plan méthodologique, une approche binaire des questionnaires a été adoptée pour la première fois. Un questionnaire de base (court) a été administré à l'ensemble des ménages afin de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire plus détaillé (long), qui a concerné un échantillon de 30% des ménages, a été destiné à la collecte des thématiques classiques tels que la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité et les

conditions d'habitation des ménages, en plus de nouvelles thématiques telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales et de développement durable. Ces ajouts visent à renforcer la capacité du recensement à suivre les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Cette publication présente les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Sidi Kacem. L'analyse repose sur une approche comparative, mettant en lumière les structures et les caractéristiques de la population ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et le sexe, avec la comparaison au niveau régional pour situer la province dans son contexte régional. La comparaison est aussi assurée avec le précédent recensement pour mettre en lumière les avancées réalisées durant la période intercensitaire.

Les grands axes de cette publication s'articulent autour de quatre thématiques principales :

- Population provinciale ;
- Capital humain ;
- Défis socio-économiques ;
- Conditions d'habitat.

Chapitre 1 :
Population provinciale

Chapitre 1 : Population provinciale

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et ménages

Au 1^{er} septembre 2024, la population de la province de Sidi Kacem comptait 545.509 habitants, soit 10,6% de la population régionale et 1,5% de la population nationale (Tableau n°1).

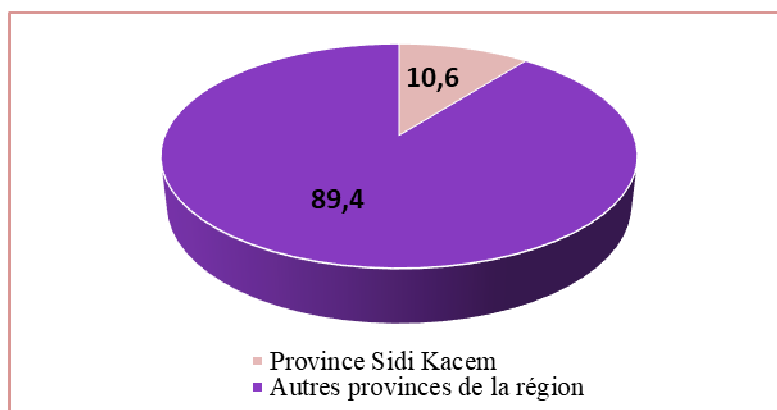
Tableau n°1 : Population légale par milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Province		176.091	369.418	545.509
	%	32,3	67,7	100,0
Région		3.627.178	1.505.461	5.132.639
	%	70,7	29,3	100,0
National		23.110.108	13.718.222	36.828.330
	%	62,8	37,2	100,0
Province/Région	%	4,9	24,5	10,6
Province/National	%	0,8	2,7	1,5

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, la province de Sidi Kacem se caractérise par une prédominance du milieu rural, puisque 67,7% de sa population est rurale. En plus, cette population de résidence rurale constitue 24,5% de la population rurale régionale et 2,7% de celle nationale.

Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale en (%)



Source : RGPH 2024

Le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 122.538 dont 77.878 ménages ruraux, soit 24,6% du total des ménages ruraux de la région et 2,5% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n°2 : Ménages et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province	44.660	77.878	122.538	3,9	4,7	4,5
Région	984.650	316.842	1.301.492	3,6	4,7	3,9
National	6.173.930	3.101.108	9.275.038	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH 2024

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, est de 4,5 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 4,7 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 3,9 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse légèrement celle enregistrée au niveau national (3,9). Ce constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (3,7 et 4,4 respectivement).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n°3 : Evolution de la population légale entre 2014 et 2024

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
	2014	2024		
Urbain	168 631	176.091	4,4	0,4
Rural	353 639	369.418	4,5	0,4
Province	522 270	545.509	4,4	0,4
Région	4 580 866	5.132.639	12,0	1,1
National	33 848 242	36.828.330	8,8	0,8

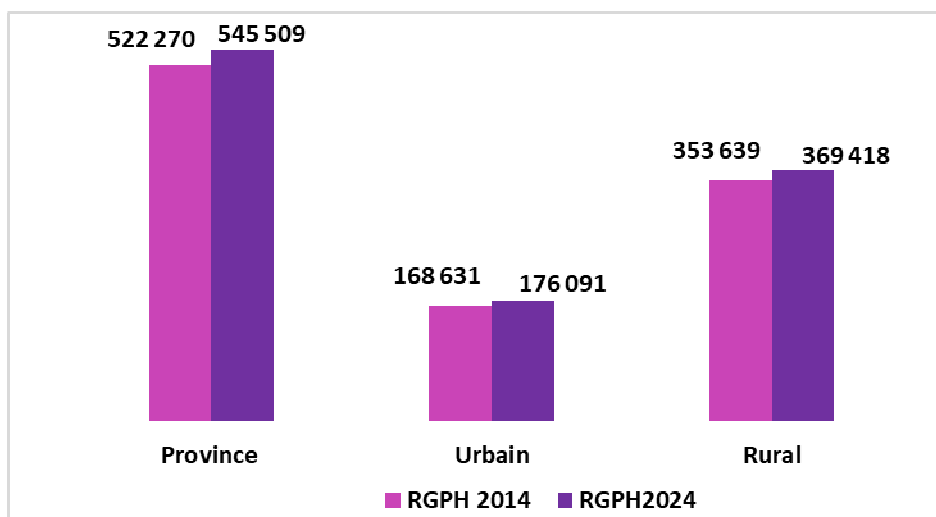
Source : RGPHs 2014 et 2024

La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 2014 et de 2024, de 23.239 habitants, en passant de 522.270 à 545.509 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 4,4%, selon un rythme annuel moyen de 0,4%. Cette augmentation de la population est le résultat combiné de l'accroissement de la population du milieu urbain qui a augmenté de 7.460 habitants, ce qui représente un accroissement global de 4,4% et celle du milieu rural qui s'est accrue de 15.779 habitants avec un taux d'accroissement global de 4,5%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif plus important que celui provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuels moyens ont atteint 1,1 et 0,8% respectivement.

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Graphique n°2 : Evolution de la population légale de la province selon le milieu de résidence, entre 2014 et 2024



Source : RGPHs 2014 et 2024

2. Urbanisation

Selon les résultats du RGPH 2024, le taux d'urbanisation enregistré au niveau de la province de Sidi Kacem est de l'ordre de 32,3%, qu'est largement inférieur à ceux de la région (70,7 %) et du national (62,8%).

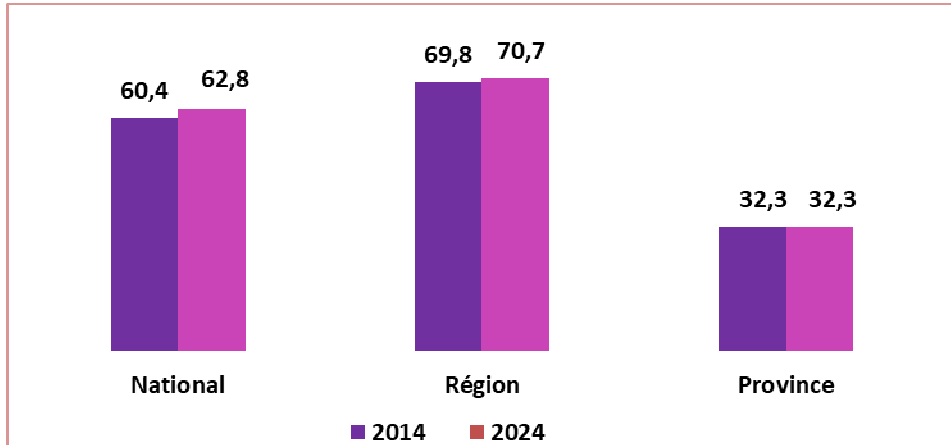
Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

Milieu	2014	2024	Ecart
Province	32,3	32,3	0,0
Région	69,8	70,7	0,9
National	60,4	62,8	2,4

Source : RGPHs 2014 et 2024

L'analyse de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements fait ressortir que son rythme est resté le même que celui enregistré en 2014, soit un taux de 32,3%. Au niveau régional, l'augmentation de ce taux n'a même pas dépassé 1 point d'écart entre les deux recensements, soit 70,7% en 2024 contre 69,8% en 2014.

Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation (en %)



Source : RGPHs 2014 et 2024

3. Structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et par âge

3.1.1. Population selon les groupes d'âge quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Sidi Kacem est une population très jeune. En effet, plus de 4 personnes sur 10 sont âgées de moins de 25 ans (44,6%) et presque 6 personnes sur 10 ont moins de 35 ans (57,1%).

Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 46,5% de la population rurale, contre 40,9% en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans atteignent 58,8% contre 53,6% pour les citadins.

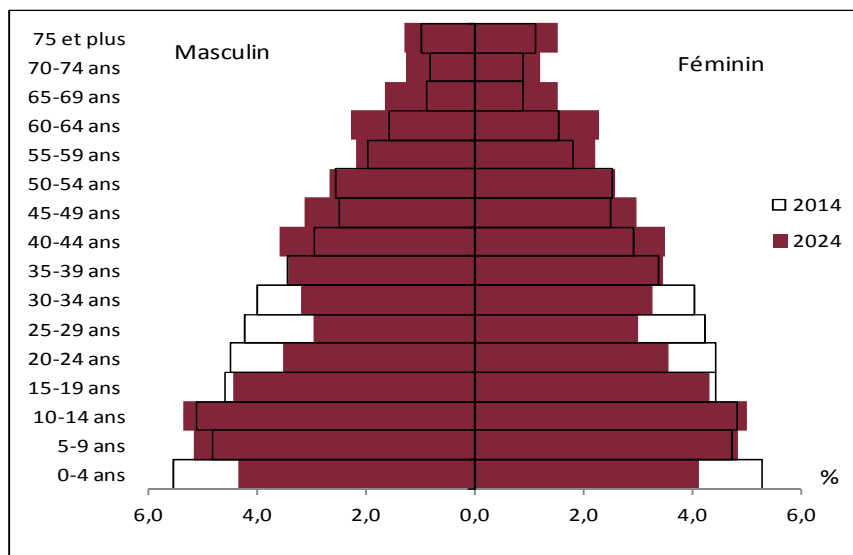
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	7,5	6,9	7,2	9,0	9,0	9,0	8,6	8,3	8,4
5-9	9,3	8,5	8,9	10,6	10,5	10,6	10,2	9,8	10,0
10-14	9,9	9,1	9,5	10,9	10,6	10,8	10,6	10,1	10,4
15-19	8,4	7,8	8,1	9,0	9,1	9,0	8,8	8,7	8,7
20-24	7,0	7,5	7,2	7,0	7,1	7,1	7,0	7,2	7,1
25-29	5,8	6,6	6,2	6,0	5,9	5,9	5,9	6,1	6,0
30-34	6,3	6,8	6,5	6,3	6,5	6,4	6,3	6,6	6,5
35-39	6,5	7,0	6,7	6,9	7,1	7,0	6,8	7,0	6,9
40-44	6,7	7,2	7,0	7,3	7,1	7,2	7,1	7,1	7,1
45-49	6,3	6,7	6,5	6,2	5,7	5,9	6,2	6,0	6,1
50-54	6,0	6,0	6,0	5,0	4,8	4,9	5,3	5,2	5,3
55-59	5,1	5,4	5,2	4,0	4,0	4,0	4,3	4,5	4,4
60-64	5,5	5,2	5,3	4,0	4,3	4,2	4,5	4,6	4,5
65-69	4,0	3,6	3,8	3,0	2,9	2,9	3,3	3,1	3,2
70-74	2,9	2,6	2,8	2,2	2,4	2,3	2,5	2,4	2,5
75 ou+	2,7	3,1	2,9	2,5	3,1	2,8	2,6	3,1	2,8
Total	99,9	100,0	99,8	99,9	100,1	100,0	100,0	99,8	99,9

Source : RGPH 2024

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population provinciale



Source : RGPHs 2014 et 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide des âges s'est nettement rétrécie suite à une diminution de la part des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale (8,4% en 2024 contre 10,8% en 2014).

Par ailleurs, le phénomène de vieillissement de la population devient de plus en plus une réalité visible. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d'augmenter (13,0% en 2024 contre 8,7% en 2014 et 7,4% en 2004).

3.1.2. Population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau n° 6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupes d'âge fonctionnels, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-5 ans), la population d'âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel

	Age	Urbain			Rural			Ensemble		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
Province	0 à 5	9,3	8,5	8,9	11,1	11,1	11,1	10,6	10,2	10,4
	6 à 14	17,4	16,0	16,7	19,4	19,1	19,3	18,8	18,1	18,4
	15 à 59	58,1	61,0	59,4	57,7	57,3	57,4	58,0	58,4	58,1
	60 ou +	15,1	14,5	14,8	11,7	12,7	12,2	12,9	13,2	13,0
	Total	99,9	100,0	99,8	99,9	100,2	100,0	100,3	99,9	100,0
Région	0 à 5	8,9	8,0	8,4	11,5	11,3	11,5	9,7	9,0	9,3
	6 à 14	15,8	14,3	15,1	19,8	19,3	19,5	17,0	15,7	16,4
	15 à 59	60,5	62,6	61,6	57,7	57,4	57,5	59,6	61,1	60,4
	60 ou +	14,8	15,0	14,9	11,0	12,0	11,5	13,7	14,2	13,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	100,2	99,9	99,9
National	0 à 5	9,2	8,3	8,8	10,8	10,4	10,6	9,8	9,1	9,4
	6 à 14	16,8	15,3	16,0	19,2	18,6	18,9	17,7	16,5	17,1
	15 à 59	60,2	62,2	61,2	57,0	57,1	57,1	59,0	60,3	59,7
	60 ou +	13,8	14,2	14,0	12,9	13,9	13,4	13,5	14,1	13,8
	Total	100,3	100,1	100,1	99,9	100,1	100,0	100,1	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente 10,4% de la population provinciale, contre respectivement 9,3 % et 9,4% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 8,9% et à 11,1% à l'échelon provincial, à 8,4% et à 11,5% à l'échelon régional et, enfin, 8,8% et 10,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 18,4% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 19,3%, dépassant de plus de 2 points celle du milieu urbain (16,7%). Ces écarts par milieu sont inférieurs à ceux observés au niveau régional (4,4 points) et national (2,9 points).

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, presque 6 personnes sur 10 sont potentiellement actives (Tableau n°6). La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 2 points au niveau provincial, contre 4,1 points aux niveaux régional et national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 13,0% de la population de la province de Sidi Kacem, contre 13,9% au niveau régional et 13,8% au niveau national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est plus importante en milieu urbain (14,8%) qu'en milieu rural (12,2%). Aux niveaux régional et national les parts des personnes âgées citadines atteignent, respectivement 14,9% et 14,0% dépassant celles des personnes âgées rurales (11,5%) et (13,4%).

3.2. Rapport de masculinité³

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 102,6%. Ce rapport dépasse aussi bien celui de la région (98,7%) que celui calculé pour l'ensemble du pays (99,5%).

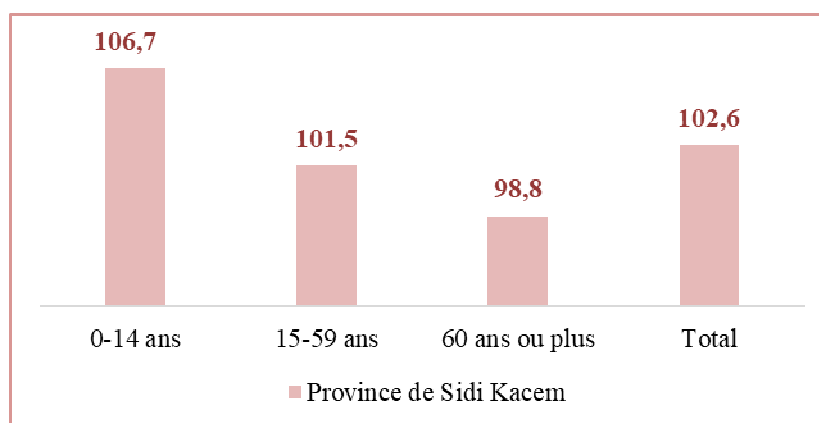
Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)

	0-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	106,7	101,5	98,8	102,6
Région	106,7	96,3	95,3	98,7
National	106,9	97,3	95,2	99,5

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se dégrade, de plus en plus, en faveur des femmes. En effet, le rapport de masculinité passe de 106,7% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 98,8% pour celle des personnes âgées de 60 ans et plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays.

Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)



Source : RGPH 2024

³ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

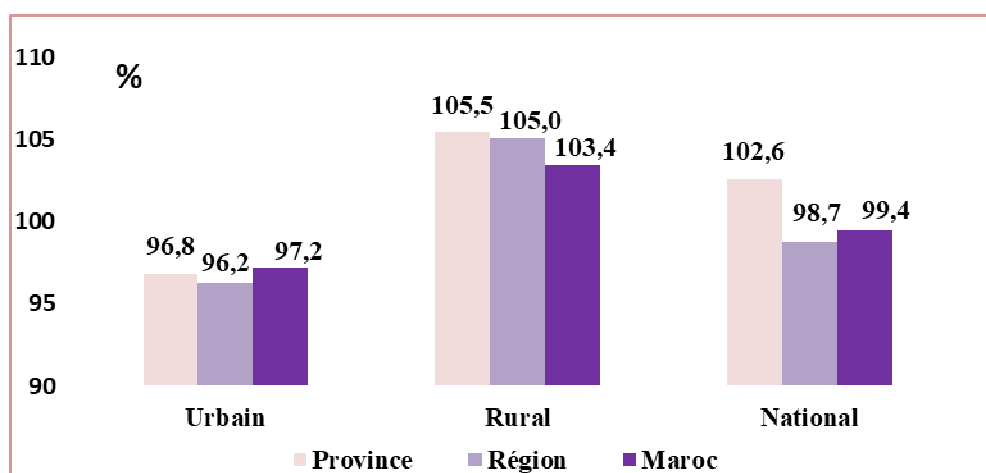
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (968 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1055 hommes pour 1000 femmes.

Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	96,8	105,5	102,6
Région	96,2	105,0	98,7
National	97,2	103,4	99,4

Source : RGPH 2024

Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

3.3. Ratio de dépendance démographique⁴

Au niveau de la province de Sidi Kacem, le rapport de dépendance s'établit à 72,1%. Mais il cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 74,1% contre seulement 67,0% en milieu urbain. Aussi, il dépasse de respectivement de 6,5 points et de 4,6 points ceux régional et national (tableau n°9).

⁴ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter ces derniers..

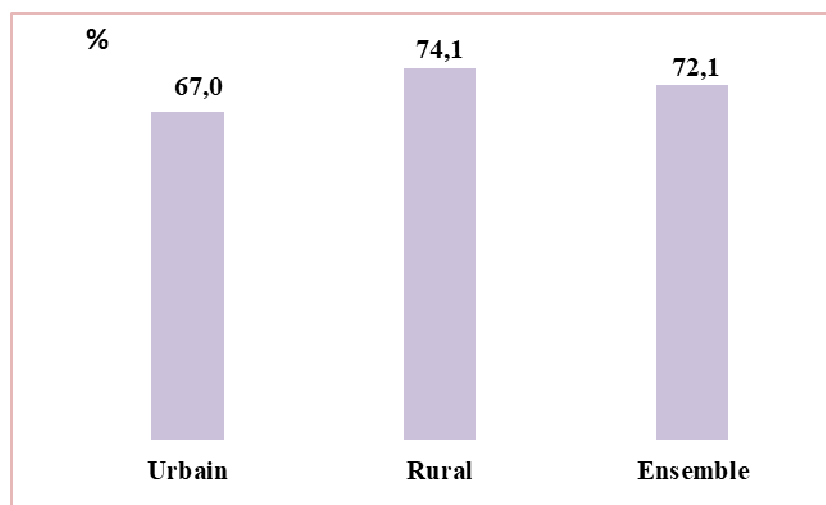
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	67,0	74,1	72,1
Région	62,4	73,8	65,6
National	63,3	75,2	67,5

Source : RGPH 2024

Graphique n°7 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4. Nuptialité⁵

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Statut matrimonial et sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 31% de cette population sont célibataires, et seulement 8,1% sont veufs ou divorcés. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (60,8%).

⁵ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n°10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

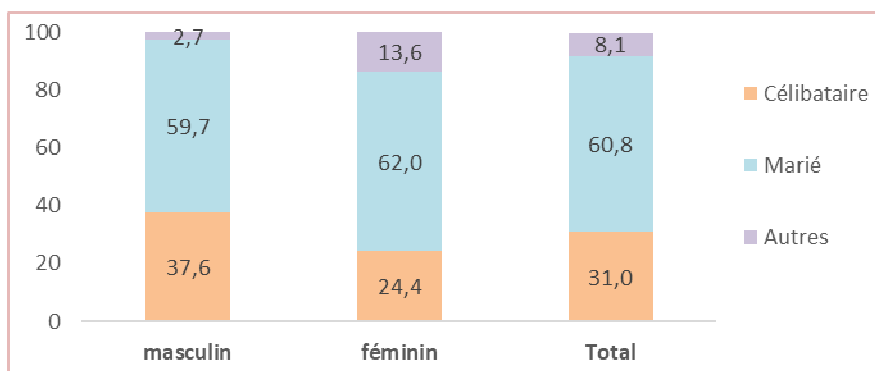
	Etat matrimonial	Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Province	Célibataire	37,6	24,4	31,0
	Marié	59,7	62,0	60,8
	Autres	2,7	13,6	8,1
	Ensemble	100,0	100,0	99,9
Région	Célibataire	38,4	27,4	32,8
	Marié	58,3	58,4	58,3
	Autres	3,3	14,3	8,9
	Ensemble	100,0	100,1	100,0
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié	57,9	58,7	58,3
	Autres	2,8	14,0	8,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (37,6%) que chez les femmes (24,4%). Ce différentiel entre sexe s'amenuise quand il s'agit du statut des mariés. En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 59,7% contre 62,0% pour les femmes.

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont presque cinq fois plus importants chez les femmes (13,6%) que chez les hommes (2,7%).

Graphique n°8 : Population provinciale âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2024

4.2. Statut matrimonial et milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre aussi la prédominance du statut des mariés dans les deux milieux. Cependant, la proportion des mariés chez la population rurale âgée de 15 et plus est plus élevée par rapport à celle urbaine (62% contre 58,4%).

Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

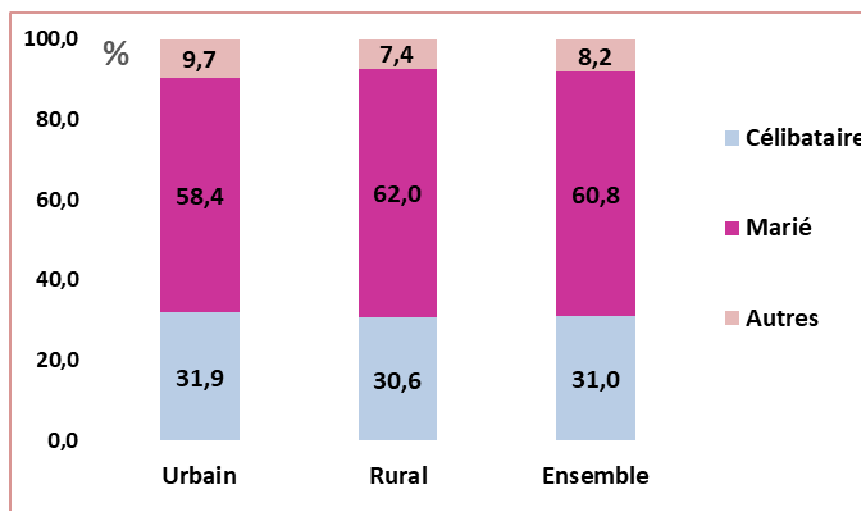
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Célibataire	31,9	30,6	31,0
	Marié	58,4	62,0	60,8
	Autres	9,7	7,4	8,1
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	33,9	29,9	32,8
	Marié	56,7	62,6	58,3
	Autres	9,4	7,6	8,9
	Ensemble	100,0	100,1	100,0
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Marié	56,6	61,4	58,3
	Autres	9,1	7,5	8,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Concernant les célibataires, indépendamment du sexe, plus de trois personnes sur dix sont des célibataires (31,9% en milieu urbain et 30,6% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 9,7% de la population cible du milieu urbain et 7,4% de celle du milieu rural.

Graphique n°9 : Population provinciale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.3. Enregistrement à l'état civil

En 2024, il a été constaté des déclarations quasi-générales de naissances, puisque le taux d'enregistrement à l'état civil dépasse les 99,0% aux niveaux national (99,5%), régional (99,3%) et provincial (99,2%), pour tout milieu confondu.

En milieu urbain, le taux provincial s'élève à 99,5%, s'égalant à son homologue régional. Mais il diminue de 0,5 point en milieu rural tout en restant en avance par rapport au rural de la région (98,9%) et légèrement inférieur du rural national (99,3%).

Pour ce qui est de la répartition par sexe, les déclarations de naissances sont presque de même ordre chez les femmes et les hommes avec une petite variation de 0,1 point en faveur du genre masculin. Pour tout milieu confondu, le taux d'enregistrement atteint 99,2% pour les hommes et 99,1% pour les femmes. Il s'améliore en milieu urbain pour se stabiliser à égalité à 99,5%. Et, il recule de 0,1 point en milieu rural en passant à 99,1% pour les hommes et 99,0% pour les femmes.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°12: Répartition de la population l'enregistrement à l'état civil (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	99,5	99,1	99,2
	Féminin	99,5	99,0	99,1
	Ensemble	99,5	99,0	99,2
Région	Masculin	99,5	99,0	99,4
	Féminin	99,5	98,8	99,3
	Ensemble	99,5	98,9	99,3
National	Masculin	99,6	99,3	99,5
	Féminin	99,6	99,2	99,4
	Ensemble	99,6	99,3	99,5

Source : RGPH 2024

4.4. Age moyen au 1^{er} mariage ⁶

La lecture des données présentées au tableau n°13, ci-dessous, révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de la province de Sidi Kacem est de 27,5 ans. Il est inférieur de presque 1 année de celui calculé au niveau régional (28,4 ans) et national (28,5 ans).

⁶ Age moyen au 1^{er} mariage appelé aussi Age moyen singulier au mariage.

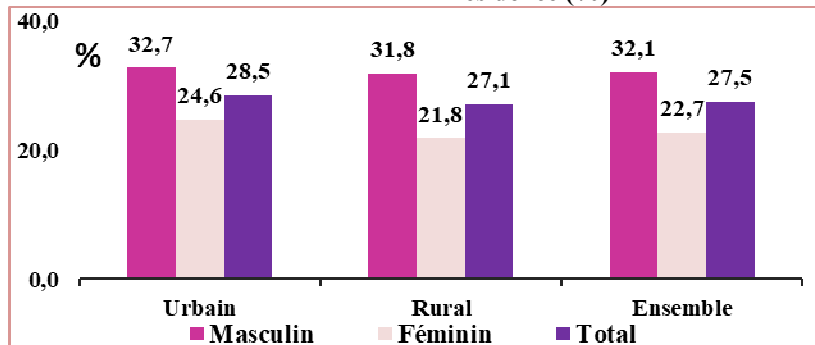
Tableau n°13 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	32,7	31,8	32,1
	Féminin	24,6	21,8	22,7
	Total	28,5	27,1	27,5
Région	Masculin	32,8	30,8	32,2
	Féminin	25,9	21,8	24,7
	Total	29,3	26,5	28,4
National	Masculin	32,8	31,8	32,4
	Féminin	25,4	23,0	24,6
	Total	29,0	27,5	28,5

Source : RGPH 2024

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage presque un an et demi plus tôt que les citadins (27,1 ans en milieu rural contre 28,5 ans en milieu urbain). Aussi, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 9,4 ans au niveau provincial (8,1 ans en milieu urbain et 10 ans en milieu rural).

Graphique n°10 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.5. Célibat définitif

En 2024, le taux de célibat définitif⁷ a atteint 8,4 % à la province de Sidi Kacem contre 9,4% au niveau de la région.

⁷ Le Taux de célibat définitif est le rapport entre le nombre de célibataires âgés de 55 ans à l'ensemble de la population du même âge.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Selon le milieu de résidence, le célibat définitif s'accroît plus en milieu urbain qu'en milieu rural, en enregistrant des taux respectifs de 9,9 % et 7,5 %.

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des femmes, à 55 ans, n'ayant pas vécu l'expérience du mariage, est plus importante que celle des hommes. En effet, le taux de célibat définitif est de l'ordre de 11,0% pour les femmes contre 5,8 % pour les hommes.

Tableau n°14 : Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	7,3	4,8	5,8
	Féminin	11,0	10,2	11,0
	Ensemble	9,9	7,5	8,4
Région	Masculin	7,9	4,3	7,0
	Féminin	11,8	8,2	11,8
	Ensemble	10,4	6,3	9,4
National	Masculin	8,1	5,3	7,2
	Féminin	11,0	8,8	11,0
	Ensemble	10,1	7,1	9,1

Source : RGPH 2024

5. Niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers l'indice conjoncturel de fécondité (ICF)⁸.

Tableau n°15 : Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence

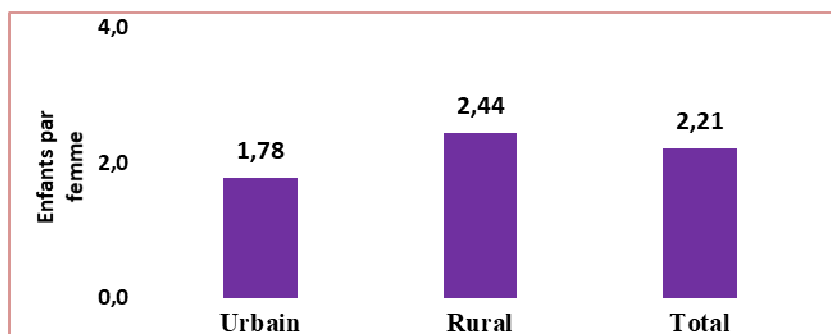
	Urbain	Rural	Total
Province	1,78	2,44	2,21
Région	1,70	2,49	1,91
National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

⁸.Indicateur de Fécondité Conjoncturel (ICF) ou Indice Synthétique de Fécondité (ISF) : c'est le nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

En 2024, l'ICF de la province de Sidi Kacem a atteint 2,21 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse légèrement les niveaux régional et national (respectivement 1,91 et 1,97 enfant par femmes).

Graphique n°11 : Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

L'analyse de cet indicateur dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes résidentes en milieu rural sont relativement plus fécondes que celles issues du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,44 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,78 enfant par femme citadine.

6. Couverture médicale

La concrétisation de la protection sociale est un point d'accès fondamental et indispensable pour la promotion de l'élément humain qui est un maillon essentiel du développement, permettant l'édification d'une société où règne la justice sociale et spatiale. La généralisation de la couverture médicale reste une de ses objectifs fondamentaux.

En 2024, plus de sept personnes sur dix de la population provinciale (75,6%) bénéficient d'une couverture médicale, contre respectivement (71,7%) et (69,8%) aux niveaux régional et national.

Par milieu de résidence, ce taux s'abaisse à 74,2% en milieu urbain et s'élève à 76,3% en milieu rural.

Par sexe, la couverture médicale est plus élevée chez les femmes (76,7%) que chez les hommes (74,6%).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°16 : Taux de couverture médicale⁹ par sexe et milieu de résidence, (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province de	Urbain	73,3	75,0	74,2
	Rural	75,2	77,6	76,3
	Ensemble	74,6	76,7	75,6
Région	Urbain	73,0	74,6	73,8
	Rural	65,5	67,7	66,6
	Ensemble	70,7	72,7	71,7
National	Urbain	68,6	69,9	69,3
	Rural	69,7	71,7	70,6
	Ensemble	69,0	70,6	69,8

Source : RGPH 2024

7. Population en situation du handicap

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Tableau n°17 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Province			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	4,9	5,8	5,5	4,0	5,0	4,3	4,2	5,6	4,7
Féminin	4,8	6,2	5,7	4,1	5,2	4,4	4,3	5,6	4,8
Total	4,9	6,0	5,6	4,1	5,1	4,4	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la province présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 5,6%, ce taux est supérieur à celui enregistré au niveau régional (4,4%) et à celui national (4,8%).

Selon le milieu de résidence, les ruraux sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les citadins. Le taux de prévalence du

⁹ Le taux de couverture médicale est la part des adhérents et des bénéficiaires des systèmes de couverture médicale dans la population totale.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

handicap en milieu rural (6,0%) dépasse de 1,1 point celui enregistré en milieu urbain (4,9%). Ce constat reste valable aux niveaux national et régional.

Par sexe, le taux de prévalence du handicap chez les femmes au niveau de la province est semblable à celui des niveaux régional et national où les femmes sont plus exposées à ce phénomène (5,7% pour les femmes contre 5,5% pour les hommes).

8. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau n°18 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart
Structure par groupes d'âges (%)	0- 4 ans	10,8	8,4	-2,4
	5-9 ans	9,6	10,0	0,4
	10-14 ans	10,0	10,4	0,4
	15-59ans	60,9	58,1	-2,8
	60 ans et plus	8,7	13,0	4,3
	Total	100,0	100,0	-
Etat matrimonial (%)	Célibataire	33,2	31,0	-2,2
	Marié	59,7	60,8	1,1
	Autres	7,1	8,1	1,0
	Ensemble	100,0	100,0	-
Célibat définitif à 55 ans (%)	Masculin	3,4	5,8	-2,4
	Féminin	4,8	11,0	-6,2
	Ensemble	4,1	8,4	-4,3
Age moyen au 1^{er} mariage	Masculin	30,6	32,1	1,5
	Féminin	24,8	22,7	-2,1
	Ensemble	27,7	27,5	-0,2
Indicateur conjoncturel de fécondité	Urbain	2,00	1,78	-0,22
	Rural	2,50	2,44	-0,06
	Ensemble	2,30	2,21	-0,09

Source : RGPHs 2014 et 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la province de Sidi Kacem, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Diminution des parts des enfants de moins de 5 ans, ainsi que des personnes potentiellement actives de (-2,4) et (-2,8) points de pourcentage respectivement, et augmentation de la part des personnes âgées de 4,3 points ;

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

- ✓ Hausse légère du poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (+1,1 point) au détriment de celui des célibataires (-2,2 points) ;
- ✓ Hausse du célibat définitif à 55 ans entre 2014 et 2024 en affichant un écart de 4,3 points. Cet écart a augmenté à 6,2 points pour les femmes et s'est réduit à 2,4 points pour les hommes ;
- ✓ Chute de l'âge moyen au 1^{er} mariage des femmes (-2,1 points), contre une hausse chez les hommes de (1,5) point ;
- ✓ Légère baisse de l'indice conjoncturel de fécondité en passant de 2 enfants par femme en 2014 à 1,78 en 2024, soit (-0.22 point).

Chapitre 2 : Capital humain

Chapitre 2 : Capital humain

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme¹⁰, moyennant le taux d'analphabétisme¹¹, permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. Analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°19 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau 19: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence, (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	14,1	29,3	24,4
Féminin	29,6	48,4	42,0
Province	22,1	38,6	33,1
Région	15,9	39,0	22,4
National	17,3	38,0	24,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 33,1% de la population totale de 10 ans et plus. Ce taux est supérieur à celui de la région (22,4%) de 10,7 points, et dépasse de plus de 8,3 points celui enregistré au niveau national (24,8%).

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, plus du tiers des ruraux sont analphabètes

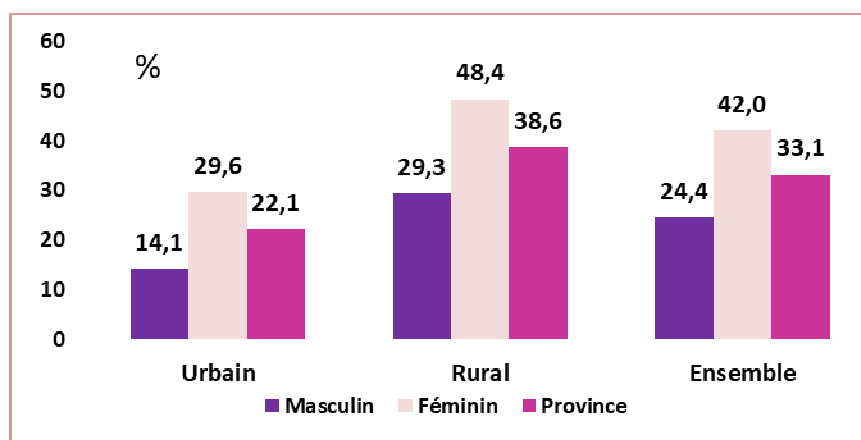
¹⁰ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹¹ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

(38,6%) contre moins du quart en milieu urbain (22,1%), soit un écart absolu de 16,5 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 42,0% de la population provinciale féminine est analphabète, contre 24,4% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 48,4% d'entre elles sont analphabètes.

Graphique n°12 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Connaissance des langues

Tableau n°20 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,7	0,6	18,9	57,8
	Féminin	99,8	0,7	20,8	58,5
	Total	99,8	0,6	19,8	58,1
Rural	Masculin	99,9	0,1	6,3	34,8
	Féminin	99,7	0,2	8,8	37,9
	Total	99,8	0,2	7,3	36,0
Ensemble	Masculin	99,8	0,3	10,9	43,2
	Féminin	99,7	0,4	13,8	46,5
	Total	99,8	0,4	12,1	44,6

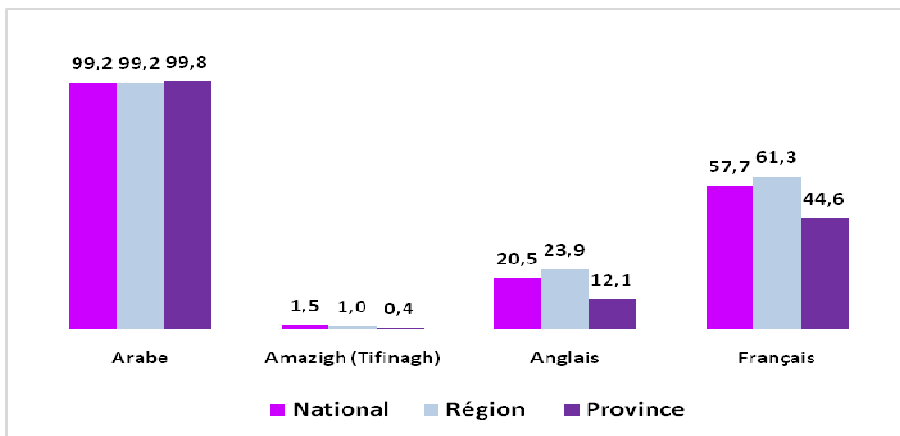
Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

La lecture du tableau n°20, ci-dessus, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe, permet de formuler les constatations suivantes :

- ✓ La quasi-totalité de la population alphabétisée au niveau provincial sait lire et écrire l'Arabe (99,8%). Le même pourcentage est observé indépendamment du milieu de résidence et du sexe.
- ✓ La proportion des alphabétisés de la province qui savent lire et écrire le Français est de l'ordre de 44,6%, cette proportion est plus importante en milieu urbain (58,1%) qu'en milieu rural (36,0%).
- ✓ La part des personnes qui savent l'Anglais en écrit et en oral s'élève à 12,1%. Cette part est plus élevée en milieu urbain (19,8%) qu'en milieu rural (7,3%).
- ✓ Une faible proportion de la population provinciale alphabétisée sait lire et écrire l'Amazigh (Tifinagh) (0,4%) (0,4% pour les femmes et 0,3% pour les hommes).
- ✓ Les femmes l'emportent sur les hommes en ce qui concerne la connaissance des langues étrangères, avec 46,5% et 43,2% respectivement pour le Français et 13,8% et 10,9% respectivement pour l'Anglais.

Graphique n°13 : Population alphabétisée (10 ans et plus) selon les langues lues et écrites (%)



Source : RGPH 2024

3. Scolarisation et niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. Scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°21, montre qu'au niveau de la province de Sidi Kacem, 96,1% des enfants âgés de 6 à 11 ans¹² sont scolarisés. Ce taux dépasse légèrement ceux enregistrés au niveau régional (95,6%) et national (95,8%).

Par milieu de résidence, on note un léger avantage en faveur des citadins. En effet, indépendamment du sexe, 97,2% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre 95,7% en milieu rural.

Par sexe, la disparité en matière de fréquentation de l'école dans la province est presque inexistante puisque l'écart par sexe n'est que de 0,3 point (96,3% chez les garçons contre 96,0% chez les filles).

Cependant, par milieu de résidence, cet écart passe à 1,5 point en faveur des citadins (97,2%) contre 95,7% pour les ruraux.

Tableau n°21 : Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence, (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	97,2	96,0	96,3
	Féminin	97,2	95,5	96,0
	Total	97,2	95,7	96,1
Région	Masculin	96,1	94,3	95,5
	Féminin	96,6	93,9	95,6
	Total	96,4	94,1	95,6
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

¹² Année scolaire : 2023-2024

3.2. Niveau d'instruction

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, tableau n°22, fait apparaître que 38,4% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant de presque sept points celui enregistré au niveau national (31,8%). Cette proportion s'élève à 43,2% en milieu rural contre 28,3% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 15 points d'écart).

Tableau n°22 : Population provinciale (10 ans et plus) par niveau d'instruction et par milieu de résidence (%)

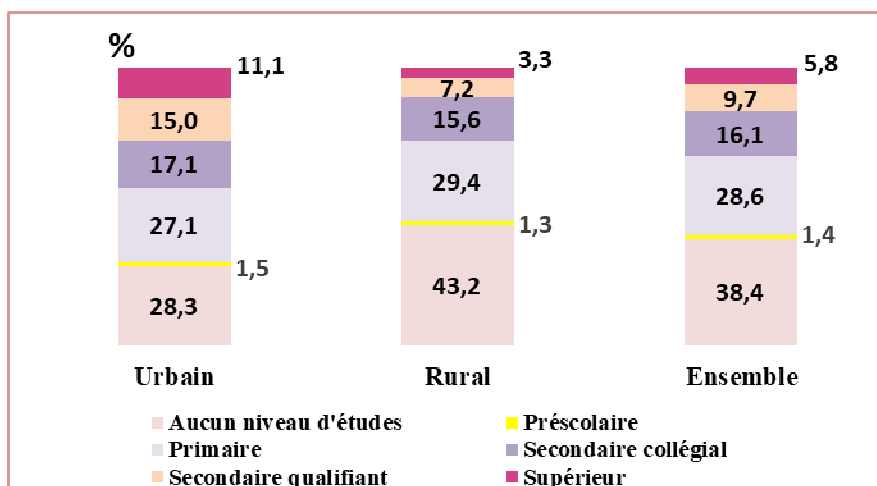
	Province de Sidi Kacem			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Aucun niveau d'étude	28,3	43,2	38,4	23,1	44,5	29,4	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	1,5	1,3	1,4	1,8	1,3	1,7	1,8	1,6	1,7
Primaire	27,1	29,4	28,6	22,7	28,6	24,4	25,0	30,0	26,8
Secondaire collégial	17,1	15,6	16,1	17,9	16,1	17,3	18,2	15,2	17,1
Secondaire qualifiant	15,0	7,2	9,7	17,9	6,5	14,5	16,0	6,1	12,3
Supérieur	11,1	3,3	5,8	16,7	3,0	12,6	14,0	3,9	10,2
Total	100,1	100,0	100,0	100,1	100,0	99,9	99,9	100,1	99,9

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (28,6%), suivie par celle ayant atteint un enseignement secondaire collégial (16,1%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 5,8%, soit une différence de presque 7 points par rapport au niveau régional et 4,4 points par rapport au niveau national.

Selon le milieu de résidence, on relève que la part de la population ayant atteint le primaire est relativement plus importante en milieu rural (29,4%) qu'en milieu urbain (27,1%), alors que pour les niveaux collégial, secondaire et supérieur, l'urbain l'emporte avec des écarts importants. Ceci révèle les difficultés que rencontrent les ruraux pour poursuivre leurs études.

Graphique n°14 : Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Selon le sexe, tableau n°23, 45,1% des femmes de la province de Sidi Kacem n'ont aucun niveau d'étude contre 31,9 % pour les hommes.

Tableau n°23: Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence, (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'études	21,6	34,8	28,3	36,6	50,2	43,2	31,9	45,1	38,4
Préscolaire	1,6	1,4	1,5	1,5	1,2	1,3	1,5	1,2	1,4
Primaire	29,5	24,7	27,1	31,3	27,4	29,4	30,7	26,5	28,6
Secondaire collégial	19,0	15,2	17,1	19,2	11,8	15,6	19,2	12,9	16,1
Secondaire qualifiant	16,7	13,4	15,0	8,2	6,1	7,2	10,9	8,5	9,7
Supérieur	11,5	10,6	11,1	3,2	3,4	3,3	5,8	5,8	5,8
Total	99,9	100,1	100,1	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0	100,0

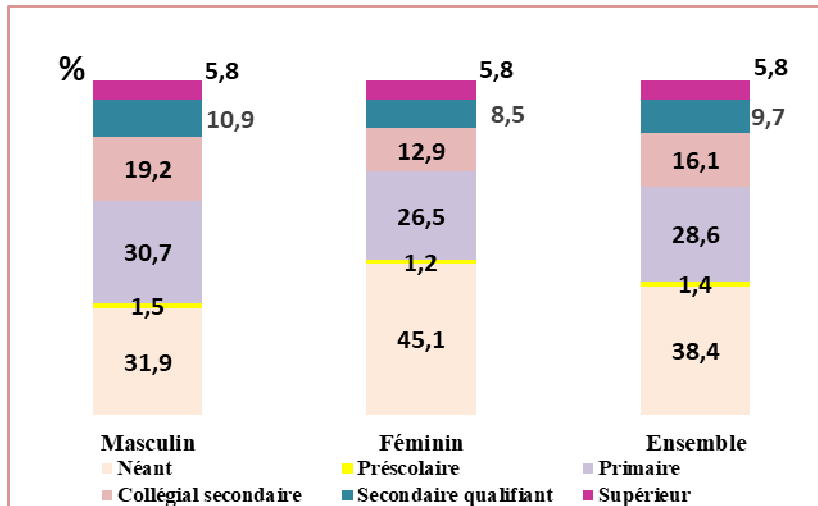
Source : RGPH 2024

Ceci montre l'existence d'un énorme retard en matière de scolarisation des femmes, notamment en milieu rural où 50,2% de cette population n'a jamais fréquenté un établissement scolaire.

Notons enfin que, indépendamment du milieu de résidence, les écarts par sexe sont plus importants aux bas niveaux (4,2 points pour le primaire et 6,3 points pour le niveau secondaire collégial) alors qu'ils

deviennent de plus en plus faibles pour le secondaire qualifiant (2,4points) et le supérieur (0,0%).

Graphique n°15 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d’instruction et le sexe

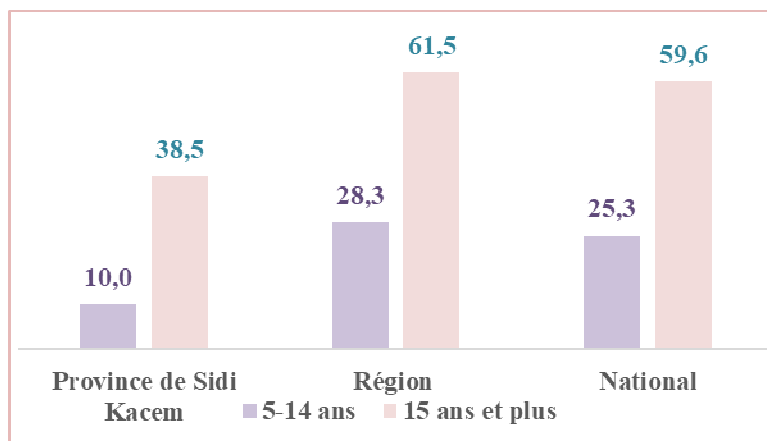


Source : RGPH 2024

4. Utilisation de l’internet

En 2024, le taux d’utilisation d’internet par la population âgée de 15 ans et plus, durant les trois derniers mois précédant le recensement, a été estimé à 38,5% au niveau de la province de Sidi Kacem, à 61,5% pour la région et à 59,6% à l’échelle nationale. Quant aux enfants âgés de 5 à 14 ans, quel que soit le niveau géographique, ce taux n’a pas dépassé le tiers. En effet, la région a affiché un taux maximal de 28,3%, suivie du niveau national avec 25,3% et de celui provincial avec 10,0%.

Graphique n°16 : Proportions d'utilisation d'internet (%)



Source : RGPH 2024

4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le sexe

L'analyse des données relatives à l'utilisation d'internet selon le niveau d'étude met en évidence la hausse du taux d'utilisation d'internet avec l'amélioration du niveau d'étude.

Ainsi, au niveau de la province de Sidi Kacem, la proportion des utilisateurs d'internet parmi la population âgée de 5 ans et plus est passée de 10,7% pour les personnes n'ayant aucun niveau d'étude à 22,5% pour celles ayant le niveau primaire, à 47,3% pour les collégiens, à 71,4% pour les lycéens et à 88,4% pour les personnes ayant un niveau supérieur.

Comparativement à la région, la province s'en éloigne avec des écarts variant de (7,5) points de pourcentage pour le niveau supérieur à (19,7) points pour le niveau secondaire collégial.

Selon la dimension genre, la province de Sidi Kacem affiche des taux d'utilisation d'internet qui croissent avec le niveau d'étude. En effet, il passe de 14,1% chez les hommes n'ayant aucun niveau d'étude à 88,6% pour les plus instruits (niveau supérieur). En outre, ce constat reste le même pour la population féminine. Ce taux varie de 8,4% chez les femmes n'ayant aucun niveau d'étude à un maximum de 88,3% chez les plus instruites (niveau supérieur).

Quant à l'écart entre sexes, il varie selon le niveau d'étude et reste en restant en faveur des hommes. Il est plus fort chez les collégiens avec

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

11,6 points, et s'estompe progressivement, par la suite, pour atteindre 0,3 point pour le niveau supérieur.

Tableau n°24 : Répartition de la population utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le sexe (%)

		Aucun niveau d'étude	Pré-scolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Province	Masculin	14,1	7,4	25,8	51,9	73,6	88,6
	Féminin	8,4	4,8	18,6	40,3	68,7	88,3
	Ensemble	10,7	6,3	22,5	47,3	71,4	88,4
Région	Masculin	24,2	23,5	40,0	68,3	86,5	95,9
	Féminin	19,6	21,9	37,9	65,2	85,8	95,9
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Masculin	23,8	21,8	40,9	70,0	86,7	95,4
	Féminin	21,3	20,0	39,3	65,4	85,7	95,5
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Le taux d'utilisation d'internet s'établit à 16,0% en milieu urbain contre 9,1% en milieu rural pour les utilisateurs n'ayant aucun niveau d'étude et 31,6% contre 18,6% pour ceux dont le niveau est le primaire. Ce taux poursuit sa progression pour atteindre 91,0% contre 84,4% pour le niveau supérieur.

Aussi, l'écart entre milieu demeure perceptible et se manifeste plus particulièrement aux niveaux primaire et secondaire collégial. En effet, les écarts y afférents s'élèvent, respectivement, à 16,5 points et 19,7 points pour la province, à 24,1 points et 23,7 points pour la région et à 18,9 points et 18,8 points pour le national. A l'opposé, le niveau supérieur affiche l'écart le plus bas, soit 7,5 points pour la province, 8 points pour la région et 5,5 pour le national.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n° 25 Répartition de la population utilisant l'internet¹³, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (%)

		Aucun niveau d'étude	Préscolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Province	U	16,0	10,1	31,6	57,8	77,8	91,0
	R	9,1	4,4	18,6	41,8	65,1	84,4
	E	10,7	6,3	22,5	47,3	71,4	88,4
Région	U	27,8	27,9	47,3	73,4	88,5	96,5
	R	14,0	7,6	23,2	49,7	71,0	88,5
	E	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	U	30,0	26,8	48,0	74,3	88,6	96,2
	R	15,3	10,3	29,1	55,5	75,9	90,7
	E	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

¹³ Utilisation d'internet durant les trois derniers mois précédant le recensement.

5. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n°26: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation, 2014-2024

Indicateur	Milieu	Sexe	2014	2024	Ecart
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	16,9	14,1	-2,8
		Féminin	36,6	29,6	-7
		Total	26,9	22,1	-4,8
	Rural	Masculin	35,2	29,3	-5,9
		Féminin	59,7	48,4	-11,3
		Total	47,1	38,6	-8,5
	Ensemble	Masculin	29,3	24,4	-4,9
		Féminin	51,8	42,0	-9,8
		Total	40,4	33,1	-7,3
Taux de scolarisation	Urbain	Masculin	97,5	97,2	-0,3
		Féminin	97,6	97,2	-0,4
		Total	97,5	97,2	-0,3
	Rural	Masculin	95,1	96,0	0,9
		Féminin	94,0	95,5	1,5
		Total	94,6	95,7	1,1
	Ensemble	Masculin	95,8	96,3	0,5
		Féminin	95,1	96,0	0,9
		Total	95,4	96,1	0,7

Source : RGPHs 2014, 2024

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. En effet, le taux d'analphabétisme a chuté de 7,3 points, passant de 40,4 % en 2014 à 33,1% en 2024. Cette amélioration a touché aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. En effet, le taux d'analphabétisme féminin est passé de 51,8% en 2014 à 42,0% en 2024, réalisant ainsi une performance de presque 10 points. Par contre, celui masculin ne s'est amélioré que de 4,9 points, passant de 29,3% en 2014 à 24,4% en 2024.

En milieu rural, le niveau d'alphabétisation a connu une forte amélioration cette dernière décennie. En effet, le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 8,5 points (de 47,1% en 2014 à 38,6% en 2024).

En milieu urbain, cette baisse est de 4,8 points (de 26,9% en 2014 à 22,1% en 2024).

En outre, au niveau de chaque milieu de résidence, la baisse du niveau d'analphabétisme féminin est plus importante que celle du niveau masculin.

Notons enfin que malgré ces performances, les taux féminins restent encore plus élevés que ceux masculins.

Par ailleurs, s'agissant de la scolarisation des enfants, la dernière période intercensitaire a connu une légère avancée en la matière. En effet, le taux de scolarisation provincial ne s'est amélioré que de 0,7 point entre 2014 et 2024, passant de 95,4% à 96,1%. Cette amélioration a touché beaucoup plus les filles (0,9 point) que les garçons (0,5 point).

Notons, aussi, une légère amélioration du niveau de scolarisation des petites filles rurales puisque leur taux a évolué de 1,5 point, passant de 94,0% en 2014 à 95,5% en 2024.

Chapitre 3 : Défis socio-économiques

Chapitre 3 : Défis socio-économiques

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Activité

1.1. Taux net d'activité¹⁴

En 2024, plus de trois personnes sur dix sont actifs ¹⁵ (36,7%). De ce fait, Le taux d'activité provincial demeure largement inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (43,1%) et national (41,6%). En plus, son amélioration depuis 2014 a été insensible au changement du milieu de résidence puisqu'il n'a augmenté que de 1 point dans le milieu urbain et n'a diminué que de 0,5 point dans le milieu rural.

Par contre, l'analyse du taux d'activité selon le sexe révèle de grandes disparités à tous les niveaux géographiques que ce soit provincial, régional ou national. En effet, les taux d'activité masculins sont beaucoup plus élevés que ceux féminins, notamment au niveau de la province de Sidi Kacem où ce taux atteint le niveau de 65,1% chez les hommes, qui est huit fois plus élevé que celui des femmes (8,1%).

En plus, il ressort de l'analyse associant les deux dimensions (sexe et milieu de résidence) que la prédominance de l'activité masculine est partout établie. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 63,2% contre 13,9% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 66,0% et à 4,9%.

¹⁴ Taux net d'activité : c'est le rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

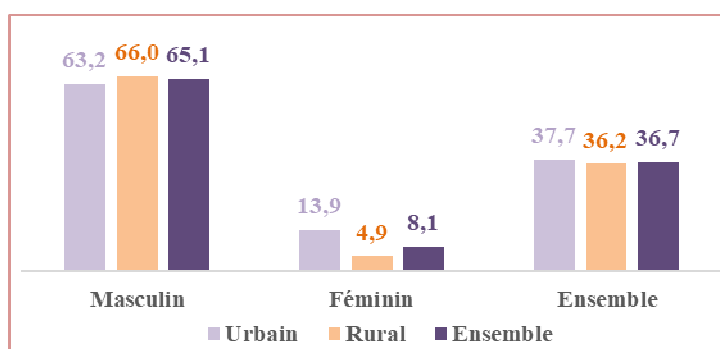
¹⁵ Population active de 15 ans et plus: c'est l'ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché de travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

Tableau n°27 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Province de Sidi Kacem	Masculin	63,2	66,0	65,1
	Féminin	13,9	4,9	8,1
Ensemble		37,7	36,2	36,7
Région	Masculin	64,9	68,6	66,0
	Féminin	25,8	8,5	21,2
	Ensemble	44,7	39,1	43,1
National	Masculin	66,7	67,9	67,1
	Féminin	22,2	6,8	16,8
	Ensemble	43,8	37,6	41,6

Source : RGPH 2024

Graphique n° 17: Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

1.2. Taux net d'activité par âge et milieu de résidence

Les taux d'activité varient considérablement selon les tranches d'âge¹⁶, atteignant leur maximum, généralement, entre 25 et 49 ans.

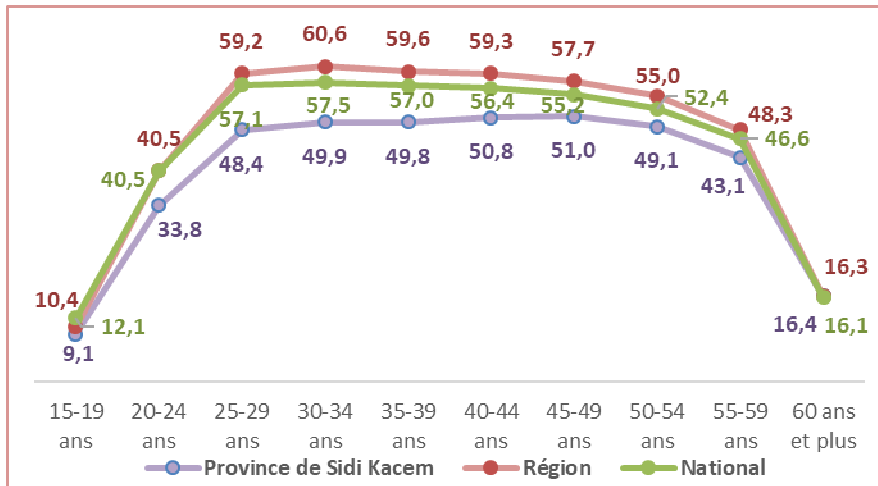
Au niveau de la province de Sidi Kacem, le taux d'activité le plus bas (9,1%) s'affiche chez les plus jeunes (de 15 à 19 ans). Ensuite, il croît avec l'âge jusqu'à atteindre l'optimum (51,0%) chez les 45-49 ans. Puis, il décroît de 1,9 point pour les 50-54 ans, de 7,9 points pour les 55-59 ans et de 34,6 points pour les 60 ans et plus.

¹⁶ Le *taux* d'activité est le nombre des actifs d'une tranche d'âge donnée (15 ans et plus) rapporté à l'effectif total de la population de la même tranche d'âge.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Quant aux taux régional et national, ils ont atteint leur pic plutôt chez les 30-34 ans, soit respectivement 60,6% et 57,5%. Et, ils ont subi une décroissance lente à partir de 35 ans, puis beaucoup plus rapide à partir de 60 ans, pour avoisiner 16,0 %.

Graphique n°18: Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales (%)



Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le taux net d'activité connaît partout une disparité significative entre les milieux urbain et rural, notamment au niveau de la province. En effet, le taux provincial est plus élevé pour les citadins que pour les ruraux à partir de 25 ans à 59 ans, avec des écarts variant de 1,4 à 6,5 points. Par contre, la donne s'inverse pour les plus jeunes (de 15 à 19 ans) et les personnes âgées de 60 ans et plus où l'écart entre les deux milieux varie de 0,3 à 3,9 points en faveur du rural.

Aussi, faut-il signaler que la variation du taux d'activité urbain suit la même tendance que le taux moyen aux niveaux provincial, régional et national, en atteignant le maximum pour la tranche d'âge [30-34 ans] aux niveaux régional et national.

Quant au taux rural, il atteint son optimum, à l'âge de 45 à 49 ans (50,5%) au niveau provincial et (52,5%) à celui régional.

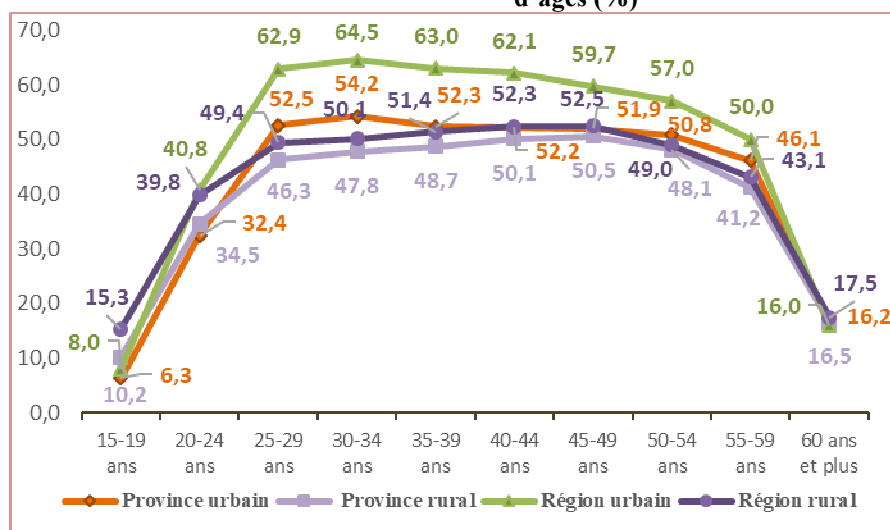
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n°28 : Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le milieu de résidence (%)

		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et plus
Province	U	6,3	32,4	52,5	54,2	52,3	52,2	51,9	50,8	46,1	16,2
	R	10,2	34,5	46,3	47,8	48,7	50,1	50,5	48,1	41,2	16,5
	E	9,1	33,8	48,4	49,9	49,8	50,8	51,0	49,1	43,1	16,4
Région	U	8,0	40,8	62,9	64,5	63,0	62,1	59,7	57,0	50,0	16,0
	R	15,3	39,8	49,4	50,1	51,4	52,3	52,5	49,0	43,1	17,5
	E	10,4	40,5	59,2	60,6	59,6	59,3	57,7	55,0	48,3	16,3
National	U	9,7	41,2	60,9	61,3	60,7	59,9	58,1	55,2	48,8	16,3
	R	15,8	39,2	49,9	50,2	50,2	50,2	49,9	47,1	42,2	15,9
	E	12,1	40,5	57,1	57,5	57,0	56,4	55,2	52,4	46,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°19 : Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)



Source : RGPH 2024

1.3. Taux net d'activité par âge et sexe

Au niveau de la province de Sidi Kacem, les taux d'activité masculins sont nettement supérieurs à ceux féminins, et ce pour toutes les tranches d'âge. Les hommes enregistrent des taux particulièrement élevés dépassant les 80%, entre 25 et 59 ans pour la province et entre 25 et 45 ans aux niveaux régional et national. Le taux maximal

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

s'établit à 91,4% pour les 40-44 ans au niveau de la province, à 92,3% pour les 35- 44 ans au niveau régional et à 93,0% pour les 35-39 ans au niveau national.

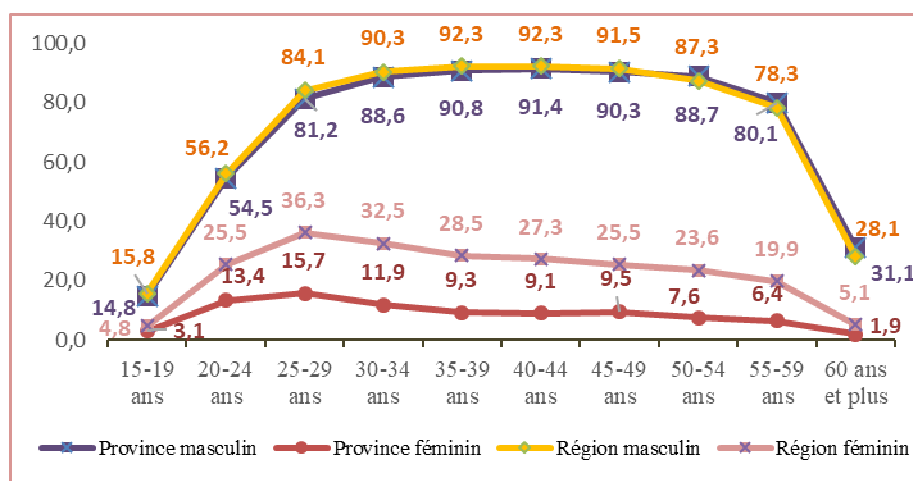
Quant aux femmes, le taux d'activité reste faible pour toutes les tranches d'âges et tous les niveaux géographiques, notamment pour celui de la province. En effet, l'optimum se situe pour la tranche 25-29 ans, et ne dépasse guère 15,7 % pour la province, 36,3% pour la région et 30,4% pour le niveau national.

Tableau n°29 : Taux net d'activité selon les tranches d'âge quinquennales et le sexe (%)

		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et plus
Province	M	14,8	54,5	81,2	88,6	90,8	91,4	90,3	88,7	80,1	31,1
	F	3,1	13,4	15,7	11,9	9,3	9,1	9,5	7,6	6,4	1,9
	T	9,1	33,8	48,4	49,9	49,8	50,8	51,0	49,1	43,1	16,4
Région	M	15,8	56,2	84,1	90,3	92,3	92,3	91,5	87,3	78,3	28,1
	F	4,8	25,5	36,3	32,5	28,5	27,3	25,5	23,6	19,9	5,1
	T	10,4	40,5	59,2	60,6	59,6	59,3	57,7	55,0	48,3	16,3
National	M	19,4	58,8	85,3	91,1	93,0	92,8	91,9	88,3	80,2	29,3
	F	4,4	22,8	30,4	25,4	22,3	21,2	19,8	17,7	14,8	3,6
	T	12,1	40,5	57,1	57,5	57,0	56,4	55,2	52,4	46,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°20 : Taux net d'activité par tranche d'âge et par sexe (%)



Source : RGPH 2024

2. Emploi

L'étude de la situation dans la profession renseignée, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

Tableau n°30: Les actifs occupés (15 et plus) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Province	Population active occupée de 15 ans et plus	38 495	75 696	114 191
	Employeur	2,7	1,4	1,8
	Indépendant	28,9	30,2	29,8
	Salarié	56,8	56,7	56,7
	Aide familial	1,6	4,6	3,6
	Apprenti	1,4	0,9	1,1
	Coopérateur/Associé	3,4	1,7	2,3
	Autre	5,2	4,6	4,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Population active occupée de 15 ans et plus	979 357	329 537	1 308 894
	Employeur	3,0	2,2	2,8
	Indépendant	21,2	29,5	23,3
	Salarié	68,4	56,3	65,3
	Aide familial	0,8	4,9	1,8
	Apprenti	1,0	1,0	1,0
	Coopérateur/Associé	2,2	2,1	2,2
	Autre	3,3	4,1	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

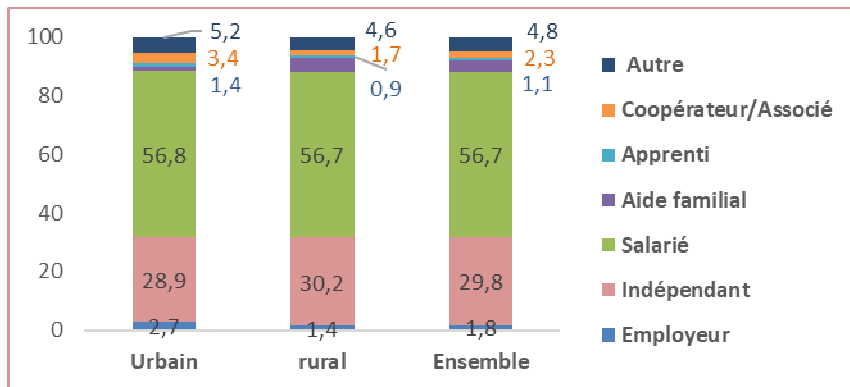
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

La répartition des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 30, révèle la primauté du statut de salarié (des secteurs privé et public) (56,7%), en seconde position, il y a les indépendants (29,8%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 1,8%. La même situation est observée au niveau régional, avec une proportion de 65,3% des salariés, 23,3% des indépendants, et 2,8% des employeurs.

Selon le milieu de résidence, le statut des salariés prédomine aussi bien en milieu urbain (56,8%) qu'en milieu rural (56,7%). En seconde position, on trouve le statut des indépendants (28,9% en milieu urbain et 30,2% en milieu rural).

Notons aussi une représentation plus importante du statut d'aide familial en milieu rural (4,6%) qu'en milieu urbain (1,6%).

Graphique n°21 : Les actifs occupés (15 ans et plus) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)



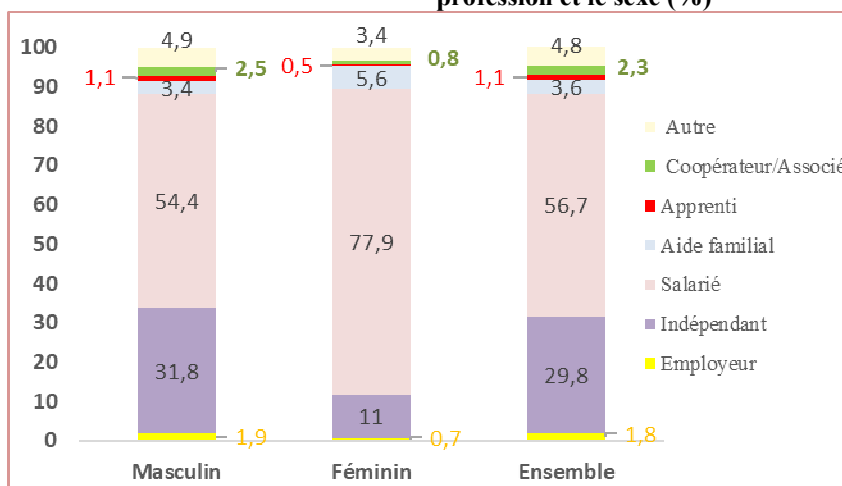
Source : RGPH 2024

Par ailleurs, la distribution des actifs occupés selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, pour le statut des indépendants, les hommes (31,8%) l'emportent largement sur les femmes (11%), soit 20,8 points d'écart ; et c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut des salariés, puisque les femmes (77,9%) prédominent de 23,5 points d'écart par rapport aux hommes (54,4%).

Cependant, on constate l'existence d'un certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas 2,2 points.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Graphique n°22 : Les actifs occupés (15 ans et plus) selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

Tableau n°31: Les actifs occupés (15 ans et plus) selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Population active occupée de 15 ans et plus	102 866	11 325	114 191
	Employeur	1,9	0,7	1,8
	Indépendant	31,8	11,0	29,8
	Salarié	54,4	77,9	56,7
	Aide familial	3,4	5,6	3,6
	Apprenti	1,1	0,5	1,1
	Coopérateur/Associé	2,5	0,8	2,3
	Autre	4,9	3,4	4,8
	Total	100,0	100,0	100,0
	Région	Population active occupée de 15 ans et plus	993 774	315 120
Employeur		3,1	1,9	2,8
Indépendant		27,4	10,3	23,3
Salarié		60,0	82,2	65,3
Aide familial		1,8	1,7	1,8
Apprenti		1,2	0,5	1,0
Coopérateur/Associé		2,6	0,9	2,2
Autre		3,8	2,6	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : RGPH 2024

3. Chômage

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2024 à 19,8%, est similaire à celui enregistré au niveau régional et inférieur au taux enregistré au niveau national (21,3%). En outre, l'analyse du taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citoyens trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi puisque le taux de chômage urbain (22,1%) dépasse celui rural de 3,5 points.

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail. Le taux de chômage féminin est largement supérieur à celui masculin, soit respectivement 27,3% contre 18,9%.

Tableau n° 32 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	20,2	18,3	18,9
	Féminin	30,0	23,3	27,3
	Total	22,1	18,6	19,8
Région	Masculin	19,0	17,8	18,7
	Féminin	22,9	23,5	23,0
	Total	20,2	18,4	19,8
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Total	21,2	21,4	21,3

Source : RGPH 2024

4. Principaux indicateurs de l'activité entre 2014 et 2024

Tableau n°33: Les principaux indicateurs de l'activité, 2014-2024 (%)

		2014	2024	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	72,0	63,2	-8,8
		Féminin	18,5	13,9	-4,6
		Ensemble	44,6	37,7	-6,9
	Rural	Masculin	80,2	66,0	-14,2
		Féminin	7,4	4,9	-2,5
		Ensemble	44,7	36,2	-8,5
	Ensemble	Masculin	77,5	65,1	-12,4
		Féminin	11,3	8,1	-3,2
		Ensemble	44,7	36,7	-8,0
Taux de chômage	Urbain	Masculin	15,5	20,2	4,7
		Féminin	41,9	30,0	-11,9
		Ensemble	21,1	22,1	1,0
	Rural	Masculin	8,8	18,3	9,5
		Féminin	43,4	23,3	-20,1
		Ensemble	11,6	18,6	7,0
	Ensemble	Masculin	10,8	18,9	8,1
		Féminin	42,5	27,3	-15,2
		Ensemble	14,8	19,8	5,0

Source : RGPHs 2014 et 2024

L'examen du tableau n°33, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de 8 points de pourcentage depuis 2014, en passant de 44,7% à 36,7% en 2024.

Selon le milieu de résidence, le taux net d'activité a chuté de 8,5 points dans le milieu rural, passant de 44,7% en 2014 à 36,2% en 2024.

Selon le sexe, les femmes rurales ont enregistré les taux les plus faibles (4,9% en 2024 contre 7,4% en 2014), soit une dégradation de 2,5 points. Aussi les hommes ruraux ont-ils connu une chute de leur participation à l'activité économique. En effet, leur taux d'activité a baissé de plus de 14 points, passant de 80,2% en 2014 à 66,0% en 2024.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

En outre, la hausse du taux de chômage provincial de 5 points au cours de la période intercensitaire (de 14,8% en 2014 à 19,8% en 2024). Cette hausse globale a été essentiellement le fait de la hausse du taux de chômage masculin (+8,1 points).

Par milieu de résidence, on note la hausse du taux de chômage dans les deux milieux. Laquelle hausse apparaît beaucoup plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le taux de chômage urbain a évolué de 7 points (11,6% en 2014 contre 18,6% en 2024), contre une légère augmentation de 1 point de pourcentage en milieu rural (de 21,1% en 2014 à 22,1% en 2024).

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitat constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitat, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau 34, montre, qu'au niveau provincial, 55,0% des ménages sédentaires occupent un logement de type « maison marocaine », contre 57,3% au niveau de la région. Le type « rural » vient en deuxième position avec 39,3% (12,8% pour la région), suivi de loin du type "villa" avec 1,4% (2,7% pour la région). L'habitat sommaire ou bidonville est occupé par 1,9% des ménages de la province (3,4% au niveau régional) et 1,8% des ménages occupent un appartement (23,1% pour la région).

Tableau n°34 : Répartition des ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de logement	Province			Région		
	U	R	E	U	R	E
Nombre de ménages sédentaires	44610	77820	122430	983868	316678	1300546
Villa/Etage de villa	3,7	0,1	1,4	3,3	0,6	2,7
Appartement	4,9	0,1	1,8	30,3	0,8	23,1
Maison marocaine	88,5	35,8	55,0	62,4	41,2	57,3
Habitat Sommaire/ Bidonville	1,2	2,3	1,9	2,7	5,6	3,4
Logement rural	1,3	61,0	39,3	0,5	50,7	12,8
Autres	0,5	0,6	0,6	0,7	1,2	0,8
Total	100,1	99,9	100,0	100,0	100,1	100,1

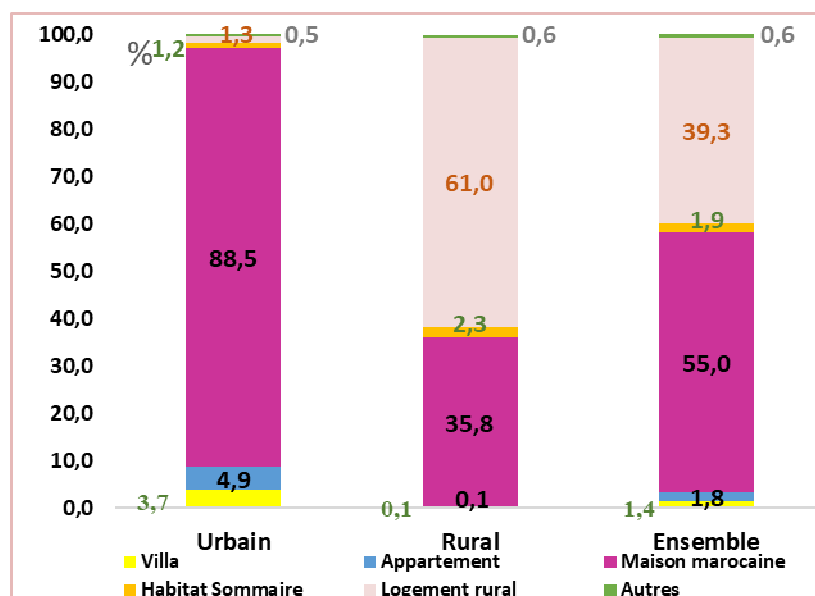
Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 61.0%, suivi par l'habitat de type "maison marocaine" (35,8%) et l'habitat sommaire (2,3%). Les

ménages occupant les "villas ou appartements" ne représentent que 0,2%.

En milieu urbain, 88,5% des ménages habitent une "maison marocaine". Loin derrière, le type « villa » est occupé par 3,7% des ménages et le type « appartements » (4,9%).

Graphique n°23 : Ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Nombre de pièces occupées par le ménage

En 2024, 53,6% des ménages sédentaires de la province de Sidi Kacem occupent des logements constitués de 1 ou 2 pièces (43,9% au niveau régional et 46,2% à celui national) et 46,4% habitent des logements de 3 pièces et plus (56,1% à l'échelle régional et 53,8% pour l'ensemble du pays).

Par milieu de résidence, le taux d'occupation des logements d'au plus 2 pièces diffère légèrement entre l'urbain (51,4%) et le rural (54,9%) de la province ; la différence est estimée à 3,5 points en faveur des ménages sédentaires ruraux. Mais cet écart s'amplifie pour les niveaux régional et national où il atteint, respectivement 11,5 points et 7,9 points.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°35 : Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence (%)

		1P	2P	3P	4p et +	Total
Province	Urbain	13,2	38,2	31,4	17,2	100,0
	Rural	15,7	39,2	29,3	15,8	100,0
	Ensemble	14,8	38,8	30,1	16,3	100,0
Région	Urbain	10,4	30,6	39,7	19,3	100,0
	Rural	14,4	38,1	30,2	17,2	100,0
	Ensemble	11,4	32,5	37,4	18,7	100,0
National	Urbain	11,3	32,2	37,1	19,4	100,0
	Rural	14,7	36,6	31,0	17,7	100,0
	Ensemble	12,5	33,7	35,0	18,8	100,0

3. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°36, montre que 81,3% des ménages sédentaires, respectivement 69,4% sont propriétaires de leurs logements, respectivement 10,5% et 10,9% sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction et enfin, respectivement 8,2% et 19,7% sont locataires de leurs logements.

Tableau n°36 : Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens
Propriétaire	66,5	89,7	81,3	63,9	86,7	69,4
Locataire	22,1	0,3	8,2	25,6	1,4	19,7
Autres	11,5	9,9	10,5	10,6	12,0	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

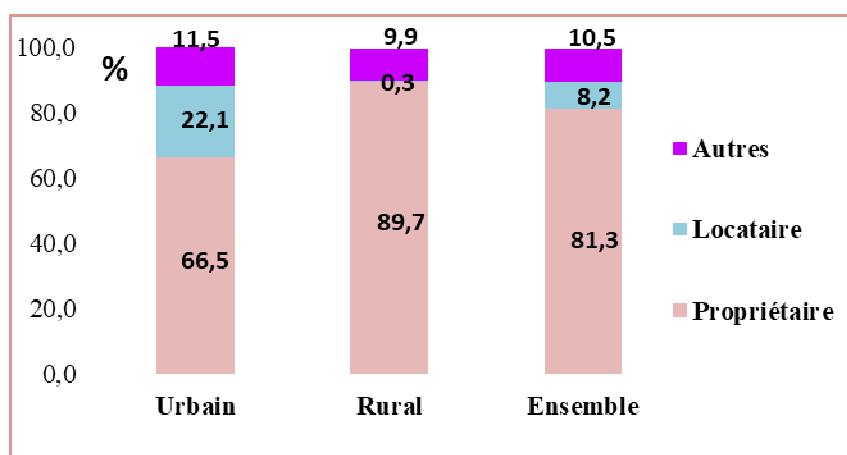
Source : RGPH 2024

En milieu rural, 89,7% des ménages sédentaires sont propriétaires de leurs logements et 9.9% sont logés gratuitement ou occupant un logement de fonction. La notion de location de logement est en

revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,3%.

En milieu urbain, 66,5% des ménages sédentaires sont propriétaires de leurs logements, 22,1% sont "locataires" et 11,5% sont logés gratuitement ou occupant un logement de fonction.

Graphique n°24 : Ménages sédentaires selon le statut d'occupation et milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°37, révèle que 38,0% des ménages sédentaires habitent des constructions dont l'âge se situe entre 20 et 49ans, 29,0% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans, 20,0% occupent des logements dont l'âge est inférieur à 10 ans et enfin, 12,9% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

Comparée à la région, il paraît que la province a connu un rythme moins élevé en matière d'offre de logements au cours de la dernière décennie. En effet, seulement 20,0% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépasse pas 10 ans, contre 25,0% pour l'ensemble de la région, soit un écart de 5 points.

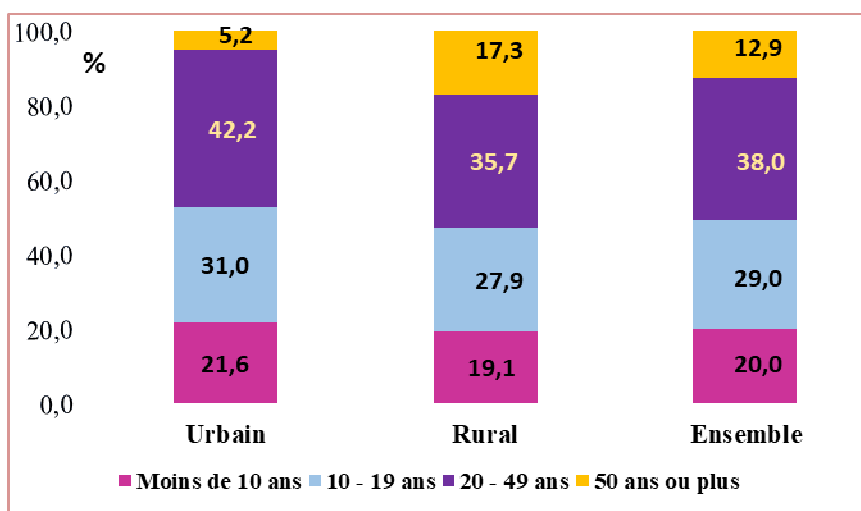
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°37 : Répartition des ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	21,6	19,1	20,0	24,8	25,7	25,0
10 - 19 ans	31,0	27,9	29,0	26,1	30,5	27,2
20 - 49 ans	42,2	35,7	38,0	43,2	32,1	40,5
50 ans ou plus	5,2	17,3	12,9	5,9	11,7	7,4
Total	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°25 : Ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

4.1. Equipements de base

Au niveau provincial, 96,1% des ménages sédentaires disposent de l'électricité (96,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 99,0% en milieu urbain et baisse à 94,5% en milieu rural (respectivement 98,7% et 89,0% au niveau régional).

Presque les deux tiers des ménages de la province (64,1%) sont raccordés au réseau public d'eau potable. Ce taux reste inférieur à la moyenne régionale qui est de 80,8%.

Cependant, selon le milieu de résidence, on note un net avantage pour la province par rapport à la moyenne régionale pour chaque milieu à part. Le taux de branchement s'élève à 98,2% en milieu urbain de la province contre 96,7% au niveau de l'urbain régional, et à 44,6% en milieu rural de la province contre 31,4% enregistré au niveau régional rural.

Pour ce qui est des autres équipements de base du logement, il est à noter que 97,1% des ménages sédentaires disposent d'une cuisine (98,1% en milieu urbain et 96,5% en milieu rural), 97,7% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,4% en milieu urbain et 96,7% en milieu rural), et 67,3% de ménages disposent d'une pièce d'eau (74,7% en milieu urbain et 63,1% en milieu rural). La moyenne provinciale est presque similaire à la moyenne régionale pour ces trois équipements de base.

Tableau n°38: Ménages sédentaires selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	98,1	96,5	97,1	98,6	94,7	97,7
W.C	99,4	96,7	97,7	99,6	91,7	97,7
Pièce d'eau	74,7	63,1	67,3	80,4	54,7	74,1
Électricité	99,0	94,5	96,1	98,7	89,0	96,4
Eau courante	98,2	44,6	64,1	96,7	31,4	80,8

Source : RGPH 2024

4.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Le tableau n°39 montre que 39,9% des ménages de la province habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées contre 73,2% au niveau régional. Suivi des fosses septiques avec 33,2% contre 15,2% au niveau régional. Quant aux ménages se débarrassant des eaux usées par d'autres moyens tels que le jet dans la nature, ils représentent 27,0% contre 11,5% au niveau régional.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 96,3% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 7,5% des ménages bénéficient de ce service.

Tableau n°39 : Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	96,3	7,5	39,9	94,4	7,6	73,2
Fosse septique	2,1	50,9	33,2	4,3	49,4	15,2
Autre	1,5	41,5	27,0	1,4	43,1	11,5
Total	99,9	99,9	100,1	100,1	100,1	99,9

Source : RGPH 2024

4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 66,1% des ménages sédentaires de la province utilisent les bacs à ordures de la commune (76,3% au niveau de l'urbain régional), 28,2% se débarrassent des déchets par voie de camion commun ou privé (21,2% au niveau de l'urbain régional) et 4,7% les jettent dans la nature (2,0% au niveau urbain régional).

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages se débarrassent des déchets en les jetant dans la nature (94,6% au niveau provincial et 85,4% au niveau régional).

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n°40 : Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	66,1	1,2	24,9	76,3	7,6	59,5
Camion commun ou privé	28,2	1,6	11,3	21,2	3,3	16,8
Dans la nature	4,7	94,6	61,8	2,0	85,4	22,3
Autre	1,0	2,6	2,0	0,6	3,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. La quasi-totalité des ménages sédentaires utilisent le gaz (97,9%). Le même constat est remarqué au niveau régional (97,5%).

Tableau n°41 : Ménages sédentaires selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,0	97,2	97,9	99,2	92,4	97,5
Électricité	0,8	0,1	0,4	0,6	0,3	0,5
Charbon	0,0	0,3	0,2	0,0	0,9	0,3
Bois énergie	0,1	2,1	1,4	0,1	6,0	1,5
Autre	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,1	100,0	99,9	100,0

Source : RGPH 2024

5. Evolution des principaux indicateurs de l'Habitat

Tableau n°42 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat (%)

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Type de logements	Villa	7,0	0,6	3,0	3,7	0,1	1,4
	Appartement	4,1	0,2	1,7	4,9	0,1	1,8
	Maison marocaine	83,1	33,0	52,1	88,5	35,8	55,0
	Habitat Sommaire	1,9	2,1	2,0	1,2	2,3	1,9
	Logement rural	3,4	63,7	40,7	1,3	61,0	39,3
	Autres	0,7	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'occupation	Propriétaire	70,1	94,4	85,2	66,5	89,7	81,3
	Locataire	21,4	0,4	8,3	22,1	0,3	8,2
	Autres	8,5	5,2	6,5	11,5	9,9	10,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Equipements de base	Eau Courante	94,6	27,8	53,2	98,2	44,6	64,1
	Electricité	95,8	89,8	92,1	99,0	94,5	96,1
	Réseau public des eaux usées	93,7	2,9	37,4	96,3	7,5	39,9

Source : RGPH 2014 et 2024

La typologie du logement a connu un léger changement entre 2014 et 2024. Ainsi, au niveau provincial, la part des logements de type « maison marocaine » a connu une hausse de 2,9 points, en passant de 52,1% en 2014 à 55,0% en 2024. Ceci s'est opéré au dépens de la baisse des parts des autres types de logements à savoir le type « villa » dont la part est passée de 3,0% en 2014 à 1,4% en 2024. Aussi la proportion du logement de type « rural » a reculé de 40,7% à 39,3%.

En milieu urbain, les parts des ménages sédentaires résidant un habitat de type « Villa », « sommaire » ou « logement rural », ont connu une baisse entre 2014 et 2024, en passant respectivement de de 7,0% à

3,7%, de 1,9% à 1,2%, et de 3,4% à 1,3%. Ceci en faveur des autres types, notamment le type « maison marocaine » qui a augmenté de 5,4 points, passant de 83,1% à 88,5%.

En milieu rural, il est à noter que la part des ménages sédentaires résidant des logements de type « maison marocaine » a connu une légère augmentation de 2,8 points, en passant de 33,0% en 2014 à 35,8% en 2024. Ceci s'est opéré aux dépens du type « logement rural » dont la part a diminué de 2,7 points, passant de 63,7% en 2014 à 61,0% en 2024.

✓ **Statut d'occupation :**

En milieu urbain, la part des ménages sédentaires possédant leur logement s'est rétréci de 3,6 points en 10 ans (70,1% en 2014 contre 66,5% en 2024), aux dépens des autres statuts d'occupation (locataire, logé gratuitement ou logement de fonction) dont la part a augmenté respectivement de 0,7 et de 3 points entre 2014 et 2024.

✓ **Principaux équipements de base :**

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2014 et 2024, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Dans les villes, la part des ménages sédentaires occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable a gagné 3,6 points en passant de 94,6% à 98,2% et celle disposant de l'électricité a augmenté de 3,2 points (95,8% en 2014 et 99,0% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public des eaux usées s'est amélioré de 2,6 points en passant de 93,7% en 2014 à 96,3% en 2024.

En milieu rural, l'amélioration des indicateurs d'accès aux services de base est plus claire. En effet, le taux de raccordement au réseau public d'eau potable s'est apprécié de 16,8 points en passant de 27,8% en 2014 à 44,6% en 2024. Aussi la part des ménages sédentaires disposant de l'électricité a augmenté de 4,7 points, en enregistrant 94,5% en 2024 contre 89,8% en 2014. Cependant, malgré l'évolution du taux de raccordement au réseau public d'assainissement de 4,6 points en passant de 2,9% en 2014 à 7,5% en 2024, cet indicateur reste très faible.

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence

	2014			2024		
	M	F	T	M	F	T
Urbain	83066	85368	168434	86 539	89 375	175 914
Rural	181103	172533	353636	189 611	179 805	369 416
Ensemble	264169	257901	522070	276150	269180	545330

Source : RGPHs 2014, 2024

Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,0	1,2	27,7	67,8
	Féminin	99,1	1,1	29,5	68,1
	Total	99,0	1,2	28,6	67,9
Rural	Masculin	99,7	0,5	6,3	36,6
	Féminin	99,7	0,6	8,7	39,8
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,1	22,5	60,2
	Féminin	99,2	1,0	25,4	62,6
	Total	99,2	1,0	23,9	61,3

Source : RGPH 2024

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,5	24,4	64,1
	Féminin	99,1	1,4	26,1	64,6
	Total	99,1	1,5	25,2	64,3
Rural	Masculin	99,4	1,6	8,6	40,7
	Féminin	99,3	1,7	11,0	44,2
	Total	99,3	1,6	9,6	42,1
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	19,3	56,5
	Féminin	99,2	1,5	22,0	59,1
	Total	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024

Tableau n°4A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	17,9	28,1	23,1	37,9	51,5	44,5	24,0	34,7	29,4
Préscolaire	2,0	1,6	1,8	1,4	1,2	1,3	1,8	1,5	1,7
Primaire	24,5	21,0	22,7	30,8	26,3	28,6	26,4	22,5	24,4
Collégial	19,7	16,1	17,9	19,7	12,3	16,1	19,7	15,0	17,3
Secondaire	19,1	16,6	17,9	7,3	5,7	6,5	15,6	13,5	14,5
Supérieur	16,8	16,6	16,7	2,9	3,1	3,0	12,6	12,7	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Tableau n°5A: Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	19,7	30,1	24,9	36,3	50,5	43,3	26,0	37,5	31,8
Préscolaire	2,0	1,7	1,8	1,7	1,4	1,6	1,9	1,6	1,7
Primaire	26,6	23,4	25,0	32,3	27,7	30,0	28,7	25,0	26,8
Collégial	20,4	16,1	18,2	18,8	11,4	15,2	19,8	14,4	17,1
Secondaire	17,1	14,9	16,0	6,8	5,3	6,1	13,2	11,4	12,3
Supérieur	14,2	13,8	14,0	4,1	3,7	3,9	10,4	10,1	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024



المنكوبية السامية للتخصيه

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Haut-Commissariat au Plan

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823 Hassan-Rabat 10090

Tél : 00 212.0537.73.42.97/57/77

Fax: 00 212.0537.73.42.49

[https:// www.hcp.ma/region-rabat](https://www.hcp.ma/region-rabat)

[https:// www.hcp.ma/region-kenitra](https://www.hcp.ma/region-kenitra)